

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 juin 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 179 de la liste préliminaire*
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 18 juin 2001, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à appeler votre attention sur le dernier en date des actes de terrorisme palestinien, qui a coûté aujourd'hui la vie à un Israélien.

Cet après-midi, vers 13 heures (heure locale), les occupants d'une voiture palestinienne jaune ont ouvert le feu sur un véhicule israélien qui roulait à proximité de la gare de Shavei Shomron. Danny Yehuda, âgé de 35 ans, a été tué; un autre passager, Alex Briskin, âgé de 17 ans, a été blessé par des éclats, certaines de ses blessures sont assez graves.

Cette attaque n'est que la dernière d'une campagne de terrorisme palestinien qui dure depuis neuf mois, et dont j'ai donné les détails dans mes lettres datées des 13 juin 2001 (A/56/92-S/2001/585), 11 juin 2001 (A/56/91-S/2001/580), 4 juin 2001 (A/56/85-S/2001/555), 30 mai 2001 (A/56/81-S/2001/540), 25 mai 2001 (A/56/80-S/2001/524), 18 mai 2001 (A/56/78-S/2001/506), 11 mai 2001 (A/56/72-S/2001/473), 9 mai 2001 (A/56/69-S/2001/459), 1er mai 2001 (A/55/924-S/2001/435), 23 avril 2001 (A/55/910-S/2001/396), 16 avril 2001 (A/55/901-S/2001/364), 28 mars 2001 (A/55/863-S/2001/291), 27 mars 2001 (A/55/860-S/2001/280), 26 mars 2001 (A/55/858-S/2001/278), 19 mars 2001 (A/55/842-S/2001/244), 5 mars 2001 (A/55/821-S/2001/193), 2 mars 2001 (A/55/819-S/2001/187), 14 février 2001 (A/55/787-S/2001/137), 13 février 2001 (A/55/781-S/2001/132), 2 février 2001 (A/55/762-S/2001/103), 25 janvier 2001 (A/55/748-S/2001/81), 23 janvier 2001 (A/55/742-S/2001/71), 28 décembre 2000 (A/55/719-S/2000/1252), 22 novembre 2000 (A/55/641-S/2000/1114), 20 novembre 2000 (A/55/634-S/2000/1108) et 2 novembre 2000 (A/55/540-S/2000/1065).

En outre, l'assassinat d'aujourd'hui survient moins d'une semaine après qu'Israéliens et Palestiniens ont accepté le plan Tenet comme base de mise en place d'un cessez-le-feu. Bien que le nombre d'incidents ait diminué ces derniers jours, les attaques palestiniennes se sont poursuivies tandis que les forces israéliennes

* A/56/50.

tentaient d'appliquer les termes du cessez-le-feu et que le Gouvernement israélien prenait des mesures pour adoucir la situation de la population palestinienne. Il y a eu plus de 40 incidents différents depuis l'accord sur le plan Tenet, dont une attaque terroriste manquée : des explosifs cachés dans une carriole à âne ont explosé à proximité d'un poste militaire israélien.

L'Autorité palestinienne évite comme avant de prendre les mesures voulues pour lutter contre le terrorisme. Les médias officiels palestiniens continuent à échauffer les esprits, et les terroristes relâchés au début des affrontements n'ont toujours pas été arrêtés à nouveau.

Israël engage les dirigeants palestiniens à respecter les termes du cessez-le-feu tels qu'ils figurent dans le plan Tenet, et à prendre immédiatement des mesures concertées pour lutter contre tous les actes de violence émanant du territoire qu'ils contrôlent.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 179 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Aaron **Jacob**
